

## **Pays de Mortagne** : une conférence pour apprendre à bien manger avec Gilles DAVEAU.

Dans le cadre de la 4ème édition de *La parenthèse animée* autour de l'univers de la cuisine, le Réseau des Bibliothèques du Pays de Mortagne programme de nombreuses animations d'octobre à décembre 2021. Au menu, des ateliers, des conférences, des contes de gourmandise et des lectures épicées. Le mercredi 24 novembre à 20h30, Gilles DAVEAU (formateur et auteur) proposera des astuces pour « Manger et cuisiner autrement à la maison ».

## La parenthèse animée se (re)met à table!

En 2020, plusieurs animations du programme ont été suspendues en raison de la situation sanitaire. Ainsi, les 12 bibliothèques du territoire organisent, à nouveau, plusieurs temps forts autour de la gastronomie. « Cette année, la programmation s'enrichie de partenariats avec des entrepreneurs locaux (L'Atelier au Bord de Lo), des habitants du territoire et des services intercommunaux (Relais Petite Enfance, Transition écologique, Animation Enfance Famille) » explique Eric COUDERC, Vice-Président en charge de la culture au Pays de Mortagne. Ces événements sont gratuits, sur inscription et ouverts à tous les habitants du Pays de Mortagne, inscrits ou non au Réseau des Bibliothèques.

## Une conférence pour bien manger à la maison

Gilles DAVEAU, spécialiste de la cuisine alternative, propose des solutions culinaires pratiques et économiques pour renouveler les habitudes alimentaires et contribuer ainsi à une alimentation durable avec un budget raisonnable. Mercredi 24 novembre à 20h30 à la salle de Landebaudière, à La Gaubretière, il répondra aux questions du public tout en donnant ses astuces pour mieux manger. La conférence sera suivie d'une dégustation et d'une séance de dédicace des livres de l'auteur.

## Informations pratiques

La programmation complète est à retrouver dans les bibliothèques du réseau et sur <u>biblio.paysdemortagne.fr</u>

Animations gratuites, sur inscription au 06 78 00 23 61 et reseaudesbibliotheques@paysdemortagne.fr

Le pass sanitaire est obligatoire dès 12 ans et deux mois.